Salarié désigné compétent santé sécurité au travail (SDC)

QHSE

16/09/2026

Public et prérequis

Toute personne désignée par le chef d'établissement pour contribuer activement à la démarche de prévention de l'entreprise, en s'appuyant sur les valeurs fondamentales et les bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité au travail.

- Aucun

Les objectifs

- Connaître le cadre réglementaire et responsabilités en matière de santé et de sécurité au travail.
- Identifier les dangers, et acquérir une méthodologie d'évaluation des risques professionnels (mise à jour du DUERP, élaboration de plans de prévention et de protocoles de sécurité).
- Acquérir une méthode structurée pour analyser un accident ou un quasi-accident.
- Comprendre et distinguer les trois niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire.
- Être en capacité de proposer, de suivre et de mesurer l'efficacité des actions de prévention.
- Comprendre le rôle du salarié en matière de prévention et savoir se positionner parmi les différents acteurs de la démarche de prévention.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Ordinateur portable, Vidéo Projecteur, supports Power Point.
- Alternance d'exposés théoriques et de mise en situation professionnelle.
- Echanges de retours d'expériences.
- Mise en pratique en entreprise lors de l'intersession.

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Jour 1 : Introduction à la Santé et Sécurité au Travail (SST)

- Le cadre réglementaire de la SST.
- Les obligations de l'employeur et des salariés.
- Les enjeux de la SST (humain, organisationnel, économique, juridique, environnemental, social, image de l'entreprise, etc.).
- Présentation et interprétation des indicateurs de sinistralité (AT/MP, Taux de Fréquence, Taux de Gravité, etc.).
- Les 9 principes généraux de prévention.
- Les acteurs de la prévention (interne et externe) / Positionnement du SDC dans la démarche de prévention.

Jour 2 : Identification et Évaluation des Risques Professionnels

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

5 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

- Notions fondamentales : danger, situation dangereuse, dommage, risque.
- Distinction entre travail prescrit et travail réel.
- Les différents types de risques (physiques, chimiques, biologiques, électriques, psychosociaux, etc.).
- Méthodes d'identification des dangers sur le terrain : visites de prévention, analyses de situations de travail, retours d'accidents.
- Méthodologie d'évaluation des risques professionnels (cotation du risque brut, résiduel).
- Présentation du DUERP et du PAPRIPACT : principes, contenu et mise à jour.
- Risques liés à la co-activité (plan de prévention et protocole de sécurité).

Jour 3 : Analyse des Accidents et Quasi-Accidents

- Analyse des accidents et quasi-accidents :
- Méthodologie d'analyse des causes (arbre des causes, 5 pourquoi, 5M, QQOQCP).
- Techniques de collecte d'informations (témoignages, enquête, observation).
- Détermination des causes directes et indirectes.
- Les 3 niveaux d'actions : curative, corrective et transverse.

Jour 4 : Niveaux de Prévention et Mise en Place d'une Démarche de Prévention

- Les trois niveaux de prévention : prévention primaire, secondaire et tertiaire.
- Mise en place d'une démarche de prévention avec plan d'action formalisé (pilote, délai, avancement, mesure d'efficacité).
- Suivi et évaluation de la démarche de prévention :
- Méthodes de suivi des actions de prévention (indicateurs de performance, audits internes, retours d'expérience).
- Mesure de l'efficacité des actions : retour sur les résultats obtenus, réajustements nécessaires.

Jour 5 : Rôle du Salarié Désigné Compétent

- Interactions avec les autres acteurs internes (direction, CSE, salariés) et externes.
- Positionnement et communication des risques et mesures de prévention.
- Sensibilisation et formation des salariés.
- Renforcement de la Culture sécurité (promotion de valeurs partagées en termes d'engagement collectif).

Modalité d'évaluation

- Evaluation des acquis en formation connaissances des participants sous forme de QCM
- Attestation de fin de formation.

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3